



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisanat

Question écrite n° 98801

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les revendications exprimées par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Moselle (CAPEB de la Moselle). Dans le domaine des concurrences déloyales, la CAPEB de la Moselle demande que soient renforcés les moyens dévolus pour organiser les contrôles qui doivent être réalisés sur tout type de chantiers, en dehors des heures légales, le week-end et les jours fériés, en mobilisant concrètement l'ensemble des corps de contrôles. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98801

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 septembre 2016](#), page 8051

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)